Gemeng ËLWEN
TROISVIERGES

Troisvierges, le 4 novembre 2026

AVIS AU PUBLIC

Il est porté à la connaissance du public que la délibération du conseil communal de Troisvierges du 14 septembre 2026 concernant :

La modification du règlement-taxe communal en matière de gestion des déchets

a été approuvée par arrêté grand-ducal du 19 octobre 2026.

Le public peut prendre connaissance des approbations dont question au secrétariat communal.

pour le collège échevinal :
le bourgmestre, Edy Mertens

ADMINISTRATION COMMUNALE * TROISVIERGES

9-11 Grand-Rue
L-9905 Troisvierges
Grand-Duché de Luxembourg

Administration communale
Tel. +352 99 80 50 1
info@troisvierges.lu

BP 9
L-9901 Troisvierges

www.troisvierges.lu